

Conditions générales de vente et de livraison

1. Conditions générales

Les présentes conditions, à moins qu'elles ne soient modifiées ou complétées par des arrangements notifiés par écrit, sont applicables pleinement aux ventes, livraisons et projets effectués par Audio Visual Factory Sàrl. L'acheteur s'engage à respecter l'engagement pris par Audio Visual Factory Sàrl à l'égard de ses fournisseurs pour ce qui a trait aux restrictions de livraison. Il s'engage, en cas de remise de la marchandise à le transmettre à ses contractants (c.f. art. 12 des présentes conditions).

2. Offres

La validité des offres d'Audio Visual Factory Sàrl est limitée dans le temps à 15 jours, sauf indications particulières figurant dans l'offre même. Les offres sont confidentielles et seules peuvent en prendre connaissance les personnes qui sont effectivement chargées de l'affaire.

Audio Visual Factory Sàrl réserve tous droits d'auteur et de propriété intellectuelle sur tous les plans, schémas, maquettes, projets et devis. S'il n'y a pas de commande, les documents doivent être restitués à Audio Visual Factory Sàrl.

3. Prix

Tous les prix affichés par Audio Visual Factory Sàrl incluent la TVA. Ces prix s'entendent au départ de Préverenges, port, emballage et assurances non compris. Toutes les indications de prix sur les listes et prospectus d'Audio Visual Factory Sàrl sont sans engagement. L'exécution et l'acceptation d'une offre peuvent dépendre d'une garantie ou d'un paiement préalable. Le contrat n'est réputé conclu que lors de l'acceptation par l'acheteur de la confirmation de commande. Audio Visual Factory Sàrl se réserve le droit d'adapter ses prix si, lors de la livraison, une modification est intervenue dans les prix de ses fournisseurs, les taxes fiscales, les droits de douane, les frais de transport lors de l'importation ou pour tenir compte des fluctuations monétaires.

4. Paiement

Un acompte initial de 30 % pourra être perçu lors de la commande, le solde sera en tous les cas encaissé à la livraison, sauf stipulation contraire au bas de la facture. Dans certains cas, le paiement intégral d'avance ou un acompte initial de 50 % pourra être perçu, le solde étant en tous les cas perceptible à la livraison. Audio Visual Factory Sàrl accepte les moyens de paiement électroniques (VISA, MasterCard, Postcard et Maestro), les conditions générales des différents organismes qui émettent ces cartes s'appliquent. De plus, les conditions générales de Telekurs Multipay s'appliquent pour les transactions effectuées par notre plateforme de commerce électronique.

5. Réserve de propriété

Aussi longtemps que le paiement intégral du prix d'achat ne sera pas intervenu, Audio Visual Factory Sàrl pourra en tout temps faire enregistrer une réserve de propriété sur les produits livrés en sa faveur, ou reprendre les produits et réclamer le versement de compensations pour inexécution du contrat.

6. Délai de livraison

Audio Visual Factory Sàrl s'engage à respecter les délais de livraison, sauf cas de force majeure, de grève ou de retard non imputable à la société. Si, à l'échéance du délai, la livraison ne peut être effectuée pour des motifs dont répond l'acheteur, la livraison est réputée accomplie.

7. Livraisons partielles

Audio Visual Factory Sàrl se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles et de les facturer.

8. Livraisons

La livraison est considérée comme accomplie lorsque la marchandise quitte les locaux d'Audio Visual Factory Sàrl. Les risques d'expédition et de transport sont dans tous les cas à la charge de l'acheteur, sauf s'il a été convenu d'une livraison franco de fret ou de port. En cas de dégâts dus au transport, le destinataire de la marchandise doit immédiatement demander un constat par l'entreprise de transport, même si l'emballage ne présente extérieurement aucun dégât. Toutes réclamations doivent être immédiatement adressées au transporteur.

Les frais de port et d'emballage sont facturés. L'acheteur a l'obligation de vérifier la marchandise à réception.

9. Renvoi de matériel

Le renvoi de matériel ou d'équipement ne peut être effectué qu'après avoir reçu l'accord écrit d'Audio Visual Factory Sàrl et pour autant qu'il se fasse au moyen de l'emballage d'origine.

10. Annulation

Toute commande est réputée ferme. Toute annulation de commande doit recevoir l'accord écrit d'Audio Visual Factory Sàrl. Les frais sont à la charge de l'acheteur. Le solde de toute commande sera livré et facturé à la date limite. Aucune annulation n'est plus possible après que la livraison ait été effectuée ou annoncée au client.

11. Garantie et responsabilité

Audio Visual Factory Sàrl garantit les défauts du matériel ou du logiciel. La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement du prix facturé pour ceux-ci, au choix d'Audio Visual Factory Sàrl. La garantie est accordée conformément aux règles du code des obligations suisse et n'est octroyée que si la marchandise est retournée à Audio Visual Factory Sàrl dans son emballage d'origine. Audio Visual Factory Sàrl décline toute responsabilité, pour les dommages causés directement ou indirectement, soit par la marchandise, soit par son emploi, ainsi que pour tout dégât causé lors du montage ou du démontage de la marchandise.

Tous travaux de modification ou de réparation qui sont effectués sans le consentement écrit d'Audio Visual Factory Sàrl et de même que la non-observation des présentes conditions générales et la non-observation du mode d'emploi édité par le constructeur, mettent fin à la garantie.

12. Réexportation - revente

Au terme de l'engagement pris à l'égard de la Division des importations et exportations du Département fédéral de l'économie publique, la réexportation des marchandises n'est possible qu'au moyen d'un permis d'exportation délivré par cet office. Cette condition se reporte ainsi sur l'acheteur dès la livraison des marchandises et doit être endossée en cas de revente.

13. Leasing

Les demandes de leasing sont soumises à l'approbation de l'organisme qui finance l'objet. Sauf stipulation écrite contraire, à la fin du leasing la marchandise devient la propriété de l'acheteur. Ceci pour autant que toutes les mensualités aient été versées à la banque et que la valeur résiduelle ait été payée.

14. For et droit applicable

Les rapports entre Audio Visual Factory Sàrl et l'acheteur sont exclusivement régis par le droit suisse. Tout litige qui pourrait survenir entre Audio Visual Factory Sàrl et l'acheteur dans le cadre de l'interprétation ou de l'exécution du contrat de vente sera réglé par les tribunaux compétents du district de Préverenges ou par la Cour civile du Tribunal cantonal vaudois à qui Audio Visual Factory Sàrl et l'acheteur donnent expressément compétence.